

MAINTENANCE

La maintenance minimale recommandée pour chaque détecteur consiste en un nettoyage annuel de la poussière présente sur la tête du détecteur à l'aide d'un compresseur d'air, en nettoyant bien toutes les entrées d'air de la chambre. Pour un nettoyage plus exhaustif, envoyez le détecteur au fabricant.

Ne démontez pas le détecteur ou la chambre optique. L'ouverture du détecteur provoque la perte de la garantie.

CODIFICATION DU DÉTECTEUR

Tous les détecteurs algorithmiques doivent être codifiés avec un numéro selon leur personnalisation. L'enregistrement de la numération du détecteur peut être réalisé depuis :

1. Programmeur d'adresses manuel AE/SA-PRG. Voir le manuel du programmeur pour sa codification.
2. Centrale algorithmique. Voir le manuel de manipulation de la centrale algorithmique pour sa codification.

en programmant un numéro compris entre 1 et 125 selon la personnalisation.

Le numéro d'identification de l'équipement et le témoin de fonctionnement sont enregistrés dans la mémoire EEPROM.

Avant de connecter le module à la boucle algorithmique, vérifiez que sa codification est correcte.

INHIBITION DU CLIGNOTEMENT DU TÉMOIN DE FONCTIONNEMENT

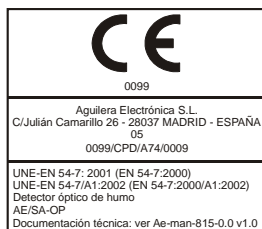
Le mode du témoin de fonctionnement peut être modifié à l'aide du programmeur AE/SA-PRG ou du mode codification de la centrale algorithmique. Par défaut, le mode de fonctionnement est activé.

Depuis la centrale algorithmique, vous pouvez déconnecter globalement le clignotement du témoin de fonctionnement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation :	18 -- 27 V (Boucle algorithmique carte AE/SA-CTL)
Consommation au repos :	1,9 mA
Consommation maximale en alarme :	13 mA
Intensité sonore :	85 dB
Câblage :	2 fils ; section recommandée 1,5 mm ²
Marge de températures :	-10 °C à +50 °C (température ambiante)
Marge d'humidité :	Humidité relative de 10 % à 90 % sans condensation
Matériau de la carcasse :	ABS
Indicateur lumineux :	Témoin de fonctionnement : clignotement vert (il peut être inhibé.) Alarme : rouge continu
Dimensions :	Ø : 106 mm Hauteur : 58 mm avec socle bas
Sortie pour alarme à distance :	max. 80 mA
Socles compatibles :	AE/SA-Z socle bas AE/SA-ZA socle haut

CERTIFICATIONS AE/SA-OP



Ae-man-829-0.0 v1.2

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



DÉTECTEUR OPTIQUE - AE/SA-OP - DE FUMÉES ALGORITHMIQUE AVEC SIGNAL SONORE MODÈLE : AE/SA-OPZ

Détecteur optique de fumées qui fonctionne selon le principe de lumière diffusée (effet Tyndall). Il est indiqué pour la détection d'incendies lors de leur première phase de fumées, avant que des flammes ne se forment ou que la température n'augmente de façon dangereuse.

Il est formé par une chambre noire équipée d'un émetteur et d'un récepteur qui détectent la présence de particules en son intérieur, par un microcontrôleur où sont fixés les paramètres de fonctionnement, et par un signal sonore local.

Il est fabriqué selon la norme UNE EN 54-7:2018.

En raison de la méthode de détection que ce type de détecteurs utilise, il est recommandé de l'installer dans des lieux propres.

FONCTIONNEMENT

Le détecteur fonctionne en mesurant la diminution relative de visibilité dans l'environnement.

1. Lorsqu'il se connecte, il s'ajuste aux conditions environnementales, au sein de limites maximales et minimales.
2. Des mesures sont réalisées chaque seconde, et sont comparées avec la mesure de référence de repos. Lorsque la différence dépasse le niveau programmé, le détecteur passe à l'état de pré-alarme ou d'alarme.
3. Les variations sont analysées par rapport à la valeur de repos pour réaliser une compensation, si nécessaire, en les adaptant aux nouvelles conditions environnementales.
4. Il contrôle le degré de contamination de son environnement ou les paramètres de saleté en son intérieur et, s'ils dépassent les niveaux programmés et se maintiennent pendant un temps déterminé, il passe à l'état de maintenance.

Il contrôle deux niveaux d'alarme :

1. Il entre en état de pré-alarme lorsque l'augmentation de l'obscurcissement dans l'environnement dépasse le niveau programmé, sans avoir atteint le niveau d'alarme.
2. Il entre en état d'alarme lorsque le niveau détecté atteint le niveau fixé pendant le temps défini pour la confirmation de l'alarme.

Niveau de maintenance :

1. Il prévient lorsque le degré de contamination de son environnement ou les paramètres de saleté en son intérieur dépassent les niveaux programmés et se maintiennent pendant un temps déterminé.
2. Il contrôle le niveau de réglage du détecteur au sein de limites maximales et minimales. Ces valeurs peuvent être affectées par la hauteur, la pression, l'humidité, etc. Il vérifie qu'il se trouve dans l'intervalle de fonctionnement correct, informant de toute anomalie.

Il comprend :

- Témoin de fonctionnement : il indique un fonctionnement correct en clignotant de couleur verte par le voyant d'alarme. Si les clignotements s'avèrent dérangeants dans des cas concrets, ceux-ci peuvent être inhibés de façon individuelle depuis le détecteur, ou de façon globale depuis la centrale algorithmique de contrôle d'incendies.
- Niveaux d'alarme et maintenance : ces niveaux sont programmés depuis la centrale individuellement par secteurs, ou de façon collective pour chaque type. Une valeur par défaut est toujours prise afin d'assurer un fonctionnement correct.
- Sortie d'alarme à distance : il dispose d'une sortie pour alarme à distance pour la connexion d'indicateurs d'action, etc., qui s'active lorsque le détecteur atteint le niveau d'alarme programmé.

Ae-man-829-0.0 v1.2

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

USINE ET BUREAU CENTRAL : C/ Julián Camarillo, 26 28037 – MADRID (ESPAGNE)

Tél. : 91 754 55 11 www.aguilera.es

USINE ET BUREAU CENTRAL : C/ Julián Camarillo, 26 28037 – MADRID (ESPAGNE)

Tél. : 91 754 55 11 www.aguilera.es

- Signal sonore local : il inclut un signal sonore qui s'active en cas d'alarme du détecteur ou, s'il a été programmé ainsi dans la centrale, avec l'alarme de tout équipement de sa zone.
- Identification individuelle : chaque détecteur est identifié individuellement par un numéro dans la boucle de l'installation. Ce numéro est enregistré dans la mémoire EEPROM et est donc maintenu même si le détecteur reste sans alimentation de façon prolongée.

SCHÉMA DE BRANCHEMENT

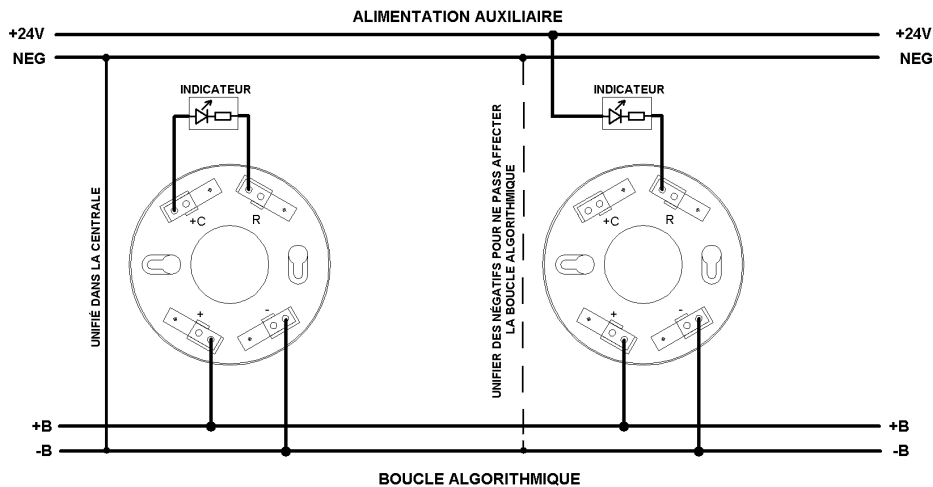
Montage

La base du détecteur peut être montée directement sur des surfaces de faux-plafond ou sur des boîtiers de raccordements électriques de forme octogonale (75 mm, 90 mm ou 100 mm), ronde (75 mm) ou carrée (100 mm), sans besoin d'adaptateur mécanique.

Câblage

Déconnectez la tension d'alimentation de la boucle de détection avant d'installer la base du détecteur.

- Connectez le positif d'entrée de la boucle de détection à la borne + (positif d'entrée de la boucle de détection).
- Connectez le négatif d'entrée de la boucle de détection à la borne - (négatif d'entrée de la boucle de détection).
- Si un indicateur d'action à distance va être installé, connectez le positif de l'indicateur à la borne +C ou le positif de l'alimentation auxiliaire, et le négatif à la borne R.

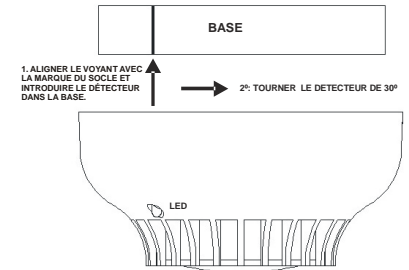


L'indicateur d'action peut être alimenté depuis le détecteur en tenant compte de la consommation totale de la boucle ou au moyen de l'alimentation auxiliaire.

Si l'alimentation auxiliaire est utilisée, le négatif de l'alimentation auxiliaire doit être unifié avec le négatif de la boucle algorithmique.

Installation du détecteur

- Placez le détecteur dans la base du détecteur en alignant les marques, comme indiqué sur la figure.
- Tournez le détecteur en douceur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien accouplé.
- Après avoir installé tous les détecteurs, connectez à nouveau la tension d'alimentation de la boucle.



PRÉCAUTIONS

- Afin de prévenir la contamination du détecteur et la perte de garantie qui en découlerait, maintenez fermé le couvercle de protection jusqu'à ce que le lieu où le détecteur a été installé soit propre et sans poussière.
- Le couvercle de protection n'assure pas une protection totale contre tous les types de poussière ou contre l'entrée de substances étrangères, raison pour laquelle il est recommandé de retirer le détecteur de la base si des activités de construction pouvant provoquer la formation de poussière en suspension (peinture, ponçage...) vont être réalisées.
- Le détecteur ne doit pas être peint. La peinture peut boucher les entrées d'air de la chambre optique, altérant ainsi son fonctionnement et sa sensibilité.
- Le couvercle de protection doit être retiré avant la mise en marche du système.

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

Les détecteurs doivent être testés après leur installation et suivre une maintenance périodique.

Avant de réaliser les tests de fonctionnement, informez l'autorité compétente que des tâches de maintenance sont en cours de réalisation dans le système de détection d'incendies, et assurez-vous que toutes les fonctions d'évacuation, de manœuvres et de déclenchements d'extinction automatique sont désactivées.

- Lorsque vous retirez le détecteur de la base, la zone doit passer en état de dérangement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez le branchement de la base du détecteur, et que celui-ci est programmé correctement dans la centrale algorithmique.
- Vérifiez que le détecteur est en cours de fonctionnement, en observant s'il clignote de couleur verte toutes les 10 s, à condition que cette fonction n'ait pas été inhibée de façon individuelle depuis le détecteur, ou de façon globale depuis la centrale algorithmique de détection d'incendies. Si le clignotement n'est pas inhibé, et que le détecteur ne clignote pas, cela indique une défaillance dans celui-ci ou dans le branchement.
- Activez le détecteur en appliquant un aérosol de test de détecteurs. Lorsqu'une quantité suffisante de fumée entre dans la chambre, le détecteur se met en état d'alarme et le voyant de couleur rouge s'allume de façon continue.
- Si un indicateur d'action à distance est connecté, il doit également s'illuminer. Si ce n'est pas le cas, vérifiez le branchement.

Les détecteurs n'ayant pas passé les tests de fonctionnement avec succès doivent être remplacés et réparés.

Une fois les tests terminés, connectez à nouveau les fonctions d'évacuation, de manœuvres et de déclenchements d'extinction, puis informez l'autorité compétente que le système de détection d'incendies est à nouveau en service.